



Evénement

CPE

L'Allemagne s'échauffe aussi sur la durée de la période d'essai

Le gouvernement envisage de l'allonger de six mois à deux ans.

Par Odile BENYAHIA-KOUIDER
mardi 21 mars 2006

Berlin de notre correspondante

Plus de flexibilité pour moins de chômage... ou pour plus de précarité ? En Allemagne comme en France, l'allongement de la période d'essai des nouveaux embauchés est au coeur de la controverse. Selon l'accord de «grande coalition» laborieusement scellé le 11 novembre entre la droite (CDU) et la gauche (SPD) allemande, la période d'essai devrait prochainement passer, outre-Rhin, de six mois à deux ans maximum.

Le gouvernement français a bien sûr une grande tendresse pour ce projet, petit frère du CPE. *«La coalition SPD-CDU s'est engagée à instaurer une période d'essai de vingt-quatre mois pour tous les nouveaux contrats d'embauche, quel que soit l'âge»*, soulignait hier le ministre des Affaires étrangères Philippe Douste-Blazy. *«Regardez ce que font vos amis allemands»*, avait lancé Jean-Louis Borloo, ministre de l'Emploi, à Dominique Strauss-Kahn lors des questions d'actualité du 7 mars, vantant le pragmatisme et la capacité d'adaptation des sociaux-démocrates face à la compétitivité mondiale.

Embrassement. Avant d'engager cette réforme impopulaire, la chancelière conservatrice Angela Merkel et son ministre du Travail social-démocrate Franz Müntefering comptaient laisser passer les élections régionales du 26 mars dans trois Länder (Bade-Wurtemberg, Saxe-Anhalt et Rhénanie-Palatinat). Mais le débat s'est embrasé plus tôt que prévu. En partie sans doute à cause de l'actualité française. Le ministre CSU de l'Economie, Michael Glos, a estimé en fin de semaine dernière que l'accord de coalition *«ne va pas assez loin»* et qu'il faut assouplir encore davantage les conditions de licenciement si l'on veut faire baisser le chômage (12,2 % en février). Le président du groupe parlementaire CDU-CSU, Volker Kauder, a lui aussi entonné un couplet allant dans ce sens, provoquant la colère du vice-chancelier social-démocrate Franz Müntefering, qui a exigé hier une mise au point d'Angela Merkel. Jusqu'à présent, la chancelière est restée muette sur le sujet, y compris lors de la visite de Jacques Chirac à Berlin la semaine dernière.

Franz Müntefering, lui, a posé les limites. *«Tailler dans les droits des salariés n'apporte rien ni sur le marché du travail ni économiquement»*, a-t-il déclaré hier au quotidien *Süddeutsche Zeitung*. A moins d'être suicidaire, le SPD, qui a déjà encaissé le passage de la retraite à 67 ans, ne peut pas aller plus loin. La pilule est déjà suffisamment amère. *«Jusqu'à présent, les salariés allemands en CDI étaient protégés par la nécessité d'invoquer des raisons graves pour rompre leur contrat, explique Wolfgang Neumann du DFI (Institut franco-allemand). Si la loi passe, on pourra les renvoyer à tout moment sans aucun motif, c'est assez nouveau pour l'Allemagne»*.

Solidaires. Au DGB, la confédération des syndicats allemands, on se dit *«totalement solidaire avec les collègues français»*. *«L'Allemagne a déjà assoupli les conditions de licenciement pour les plus de 50 ans, et cela n'a pas créé un seul emploi supplémentaire. Nous sommes radicalement opposés à cette mesure»*, commente Hilmar Höhn, porte-parole du DGB. De là à mettre toute l'Allemagne dans la rue ? C'est une autre histoire. Les Allemands ne sont pas habitués à monter sur les barricades. Mais les mouvements de l'été 2004 contre les réformes du marché du travail ont conduit Gerhard Schröder à sa perte. Il n'a pas été jeté au bûcher tout de suite. Mais grillé à petit feu. Juste une question de méthode.

<http://www.liberation.fr/page.php?Article=368687>

© Libération